

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 7 juillet 2017

CONSEIL DE PARIS

Conseil Départemental

Extrait du registre des délibérations

Séance des 3, 4 et 5 juillet 2017

2017 DASES 308G : Participation (20 000 euros) et convention avec l'hôpital Avicenne (AP-HP) au titre des activités de son service des maladies infectieuses et tropicales

M. Bernard JOMIER, rapporteur.

Le Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Départemental

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L3211-1, L 3411-1 et suivants ;

Vu le Code de la santé publique, notamment son article L. 6134-1 qui prévoit la mise en œuvre d'actions de coopération entre les établissements publics de santé et des personnes de droit public ;

Vu le projet de délibération en date du 20 juin 2017, par lequel Mme la Maire de Paris, Présidente du Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Départemental, propose une convention entre le Département de Paris et le centre hospitalier universitaire Avicenne (AP-HP) au titre des activités de son service des maladies infectieuses et tropicales ;

Sur le rapport présenté par M. Bernard JOMIER, au nom de la 4e Commission,

Délibère :

Article 1 : Mme la Maire de Paris, Présidente du Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Départemental, est autorisée à signer une convention avec le centre hospitalier universitaire Avicenne (AP-HP) au titre des activités de son service des maladies infectieuses et tropicales, dont le texte est joint à la présente délibération.

Article 2 : La participation du Département est fixée à 20 000 euros dans le cadre de sa participation au projet de recherche clinique autour de la tuberculose (cohorte TB) porté par le service des maladies infectieuses et tropicales de l'hôpital Avicenne.

Article 3 : Les dépenses correspondantes seront imputées au chapitre 65, nature 65738, rubrique 429, ligne DF34004 du budget de fonctionnement du Département de Paris pour l'exercice 2017.

**La Maire de Paris,
Présidente du Conseil de Paris
siégeant en formation de Conseil départemental**

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO